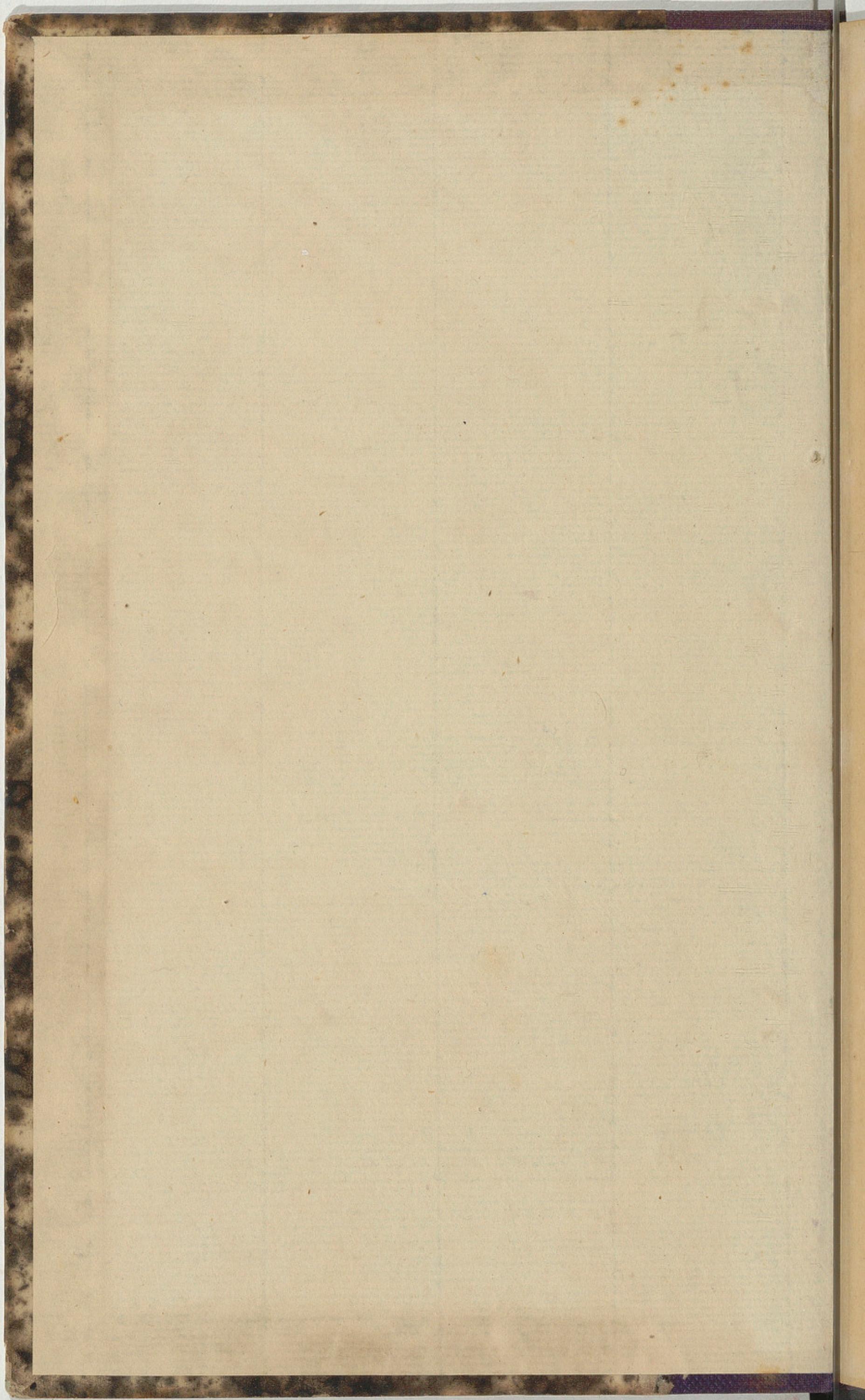
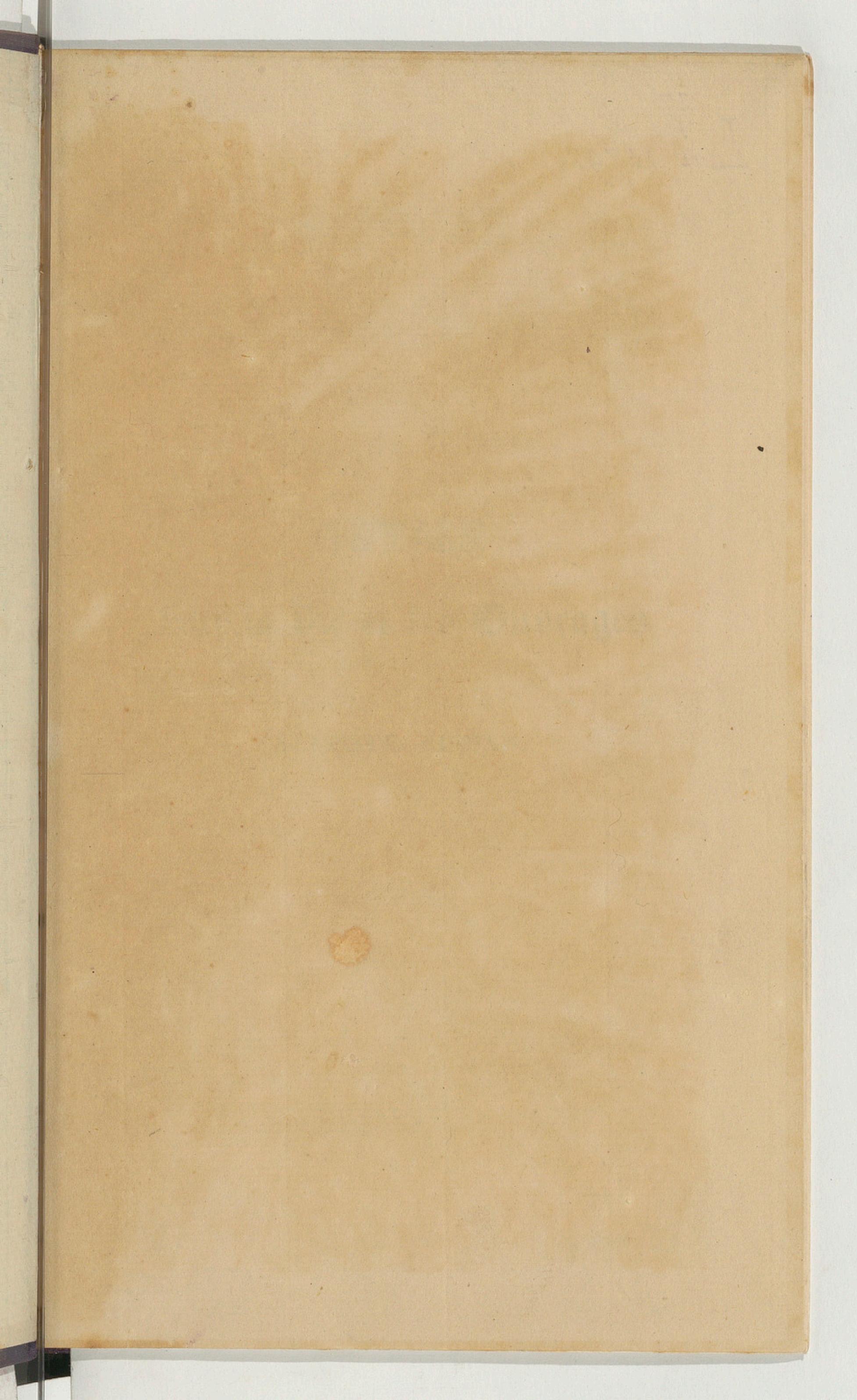


i
27
Ln
1379





Ln²⁷ 1379.

Bébian

NOTICE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE

NOTICE

Sur la Vie et les Ouvrages

DE

AUGUSTE BÉBIAN.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E.-B. BELLAUCHY,
Rue de Valenciennes, 11.

27
L n 1379

NF
P/94/2834

NOTICE

Sur la Vie et les Ouvrages

AUGUSTE BERLIAN

PARIS. — IMPRIMERIE DE E.-B. DELANCHY,
Rue du Faubourg-Montmartre, 11.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE

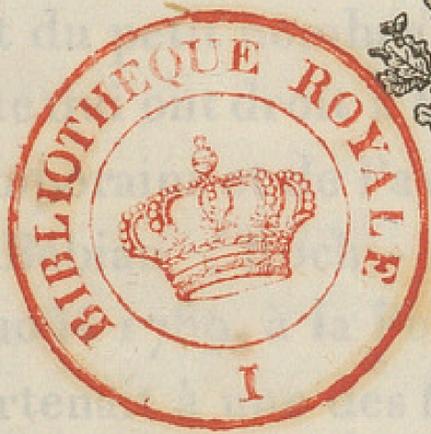
Auguste Bébian,

**ANCIEN CENSEUR DES ÉTUDES DE L'INSTITUT ROYAL
DES SOURDS-MUETS DE PARIS;**

Par Ferdinand BERTHIER,

SOURD-MUET, SON ÉLÈVE.

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES SOURDS-MUETS,
DOYEN DES PROFESSEURS DE L'INSTITUT ROYAL DES SOURDS-MUETS DE PARIS,
MEMBRE DE L'INSTITUT HISTORIQUE, ETC.



A PARIS,

CHEZ J. LEDOYEN, LIBRAIRE,

GALERIE D'ORLÉANS, 16, PALAIS-ROYAL.

1859.

NOTICE

sur la vie et les ouvrages

de

Auguste Dieblin,

ancien directeur des études de l'Institut Royal

des Sourds-Muets de Paris.

Par Ferdinand Berthelin,

professeur de l'Institut Royal des Sourds-Muets de Paris.

Président de la Société Centrale des Sourds-Muets,

Docteur en Philosophie de l'Institut Royal des Sourds-Muets de Paris,

Membre de l'Institut Historique, etc.



A PARIS,

CHEZ J. LEDOYEN, LIBRAIRE,

GALERIE D'ORLÈANS, 10, PALAIS-ROYAL.

—

1850.

NOTICE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES

D'AUGUSTE BÉBIAN.

Il est des hommes dont la vie modeste et laborieuse, long-temps ensevelie dans le silence du cabinet et de l'étude, n'attend qu'une occasion pour se produire au grand jour, frapper d'étonnement ce qui les entoure, et, s'attachant à propos à une utile spécialité, conquérir par la persévérance une réputation victorieuse de l'oubli et de l'ingratitude. Celui dont je vais esquisser la vie et les travaux, monuments d'un esprit supérieur et d'un dévouement à l'épreuve des injustices et des persécutions, est du petit nombre de ces bienfaiteurs de l'humanité qui ont droit à la reconnaissance de leurs contemporains et de l'avenir.

Bébian (Roch - Ambroise - Auguste), né le 4 août 1789, à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), appartenait à une des familles les plus honorables de l'île. Il était le fils aîné d'un négociant qui se maria en 1800. Envoyé deux ans après en France à l'abbé Sicard, il fut présenté par le célèbre instituteur sur les fonts baptismaux, et mis ensuite

en pension chez M. l'abbé Jauffret, depuis directeur de l'école impériale des sourds-muets de Saint-Pétersbourg.

Dès son début dans la carrière des lettres et des sciences, le jeune Bébien se distingua par deux qualités qu'on trouve rarement réunies, une imagination brillante et une patience à toute épreuve. En 1806 et 1807, élève du lycée Charlemagne, il obtenait de brillants succès au concours général.

Un jour tous les beaux livres qu'il gardait soigneusement sous clé deviennent la proie des flammes; on cherche en vain le nouvel Omar. Mais long-temps après que Bébien a quitté le collège, un de ses anciens camarades se présente et lui confesse une faute qu'il pleure encore. C'était un de ses rivaux, le plus malheureux de tous dans la lutte scholastique, parce que c'était celui dont le talent approchait le plus du sien. Non-seulement Bébien lui conserva son amitié, mais, dans la suite, il lui accorda même toute sa confiance.

A sa sortie du collège, il vint se fixer pour trois ans près de son parrain; et bientôt se révéla en lui cette vocation décidée pour l'enseignement des sourds-muets, qui devait lui faire entreprendre de si grandes choses. Il fréquentait assidûment les classes et partageait les exercices de ses nouveaux amis. L'un d'eux attirait particulièrement son attention; c'était un des élèves les plus distingués du respectable abbé Sicard, le jeune Clerc, sourd-

muet, d'abord répétiteur à l'école de Paris, puis instituteur de ses frères d'infortune à Hartford, dans le Connecticut, aux Etats-Unis. De ce jour prit naissance entre eux cette amitié dont le temps devait encore resserrer les liens.

En arrivant à l'Institut royal, Bébien devinait déjà cette langue des sourds-muets dont il ignorait les principes. Son instinct lui faisait découvrir ce que les signes employés avaient de faux, de défectueux, de bizarre, d'arbitraire; et il ne cessait de provoquer une réforme complète, promettant succès et honneur à son ami s'il avait le courage de l'entreprendre. Mais Clerc eût craint d'encourir une accusation d'hérésie, de sacrilège, en essayant seulement de porter une main innocemment hardie sur l'arche sainte; sa vénération pour la tradition des *signes méthodiques* des abbés de l'Épée et Sicard était si religieuse, si profonde, que Bébien, convaincu de l'impuissance de ses efforts, avait pris le parti de s'en occuper lui-même. Cette expression de *méthodique* demande une explication. Sans discuter ici la justesse de cette qualification, nous nous contenterons de faire observer que notre premier instituteur a eu le tort grave, selon nous, de vouloir assujettir le langage mimique plutôt aux lois conventionnelles de la langue qu'à la marche naturelle de la pensée; ce tort est le seul, du reste, qu'on ait à reprocher à ce génie sans modèle comme sans rivaux. Aujourd'hui tout le monde convient

qu'une sorte d'épellation anatomique des mots au moyen des gestes n'offre pas plus un sens exact et complet que la traduction littérale d'un auteur dont on négligerait l'allure et le génie.

Bébian se livra dès lors à des recherches longues et sérieuses sur une matière si digne d'intérêt, et, quand ses fonctions de professeur, et plus tard celles de censeur des études, le mirent à même d'en appliquer directement les résultats, loin de nous demander à lui apprendre nos signes, il corrigeait à chaque instant ce qu'ils offraient de vicieux et d'inexact.

Pour n'en citer qu'un exemple, voici en quels termes il relève une des innombrables méprises de cette époque, dans son *Journal des sourds-muets* :

« Parmi une série de noms qu'un des répétiteurs avait fait dicter par un sourd-muet à un autre élève, se trouvaient les mots *marrons rôtis*. Je m'aperçus, aux signes qui avaient été donnés, que les mots n'étaient pas mieux compris de celui qui les avait dictés que de celui qui les écrivait. Pour m'en assurer donc, je fis apporter des marrons rôtis, et je leur demandai d'en écrire le nom sur le tableau. Ils me répondirent qu'ils l'ignoraient, et furent bien étonnés quand je leur fis savoir qu'ils venaient de l'écrire eux-mêmes sans le comprendre. D'où pouvait provenir une surprise si singulière et si facile à prévoir? Le voici : Le répétiteur avait représenté le mot *rôti* comme il eût fait pour expri-

mer *veau rôti* ; il avait mis les marrons à la broche, confondant le signe spécifique avec le signe générique..... »

Au grand étonnement des personnes qui fréquentaient ses leçons, il dévoilait sans efforts toutes les richesses, toute la flexibilité, toute l'énergie dont est susceptible la langue du sourd-muet. C'est grâce à ce perfectionnement que nous sommes parvenus, pauvres enfants déshérités ! à surmonter les plus grandes difficultés de l'étude, à goûter nos meilleurs écrivains, à traduire convenablement tous les auteurs français et étrangers. Il était parti de ce principe fécond en résultats, et qu'on applique trop rarement de nos jours, que notre langue étant toute naturelle et presque de sentiment, on n'a qu'à descendre en soi-même pour la découvrir dans l'intuition de la pensée et dans les mouvements de la nature. « Dépouillez, disait-il sans cesse, le vieil homme, c'est-à-dire l'homme parlant, concevez nettement votre pensée, et les signes ne vous manqueront pas pour l'exprimer. »

Bébian fit plus, il débarrassa sa méthode du prestige spécieux du charlatanisme, en élagua toute théorie hasardée, et s'attacha sans relâche à la faire rentrer dans une voie plus simple et plus courte à la fois.

« J'assistais, dit-il ailleurs dans le même ouvrage, il y a bien des années, à une leçon de l'Institut des sourds-muets ; je ne m'occupais pas encore de ce

genre d'enseignement; je ne pensais pas même que je dusse jamais m'en occuper ; mais j'avais déjà fait une étude approfondie du langage des sourds-muets. Le professeur qui dirigeait la leçon voulut y mettre l'appareil d'une petite séance, et représenter devant moi la démonstration d'un des points fondamentaux du cours d'instruction : la *distinction des mots* SORTE et ESPÈCE.

« Je n'eus pas de peine à m'apercevoir que le procédé suivi n'était au fond qu'un contre-sens pompeusement habillé de formes ambitieuses. Je fis connaître au professeur ma pensée sous l'expression d'un doute timide. Lui de se récrier et de recommencer ses explications sublimes ; moi qui ne pouvais ni ne voulais le suivre dans les nues, je lui demandai la permission de faire une seule petite question aux élèves. — Bien volontiers, répondit-il ; je vais la leur transmettre, si vous le voulez. — J'aimai mieux prendre le crayon, et je traçai sur la planche noire cette simple question :

« Clerc est-il une espèce ?

« Comme on l'a vu, Clerc est un des anciens élèves les plus distingués de l'institution. Tous me répondirent : Oui, Clerc est une espèce. J'avais prévu la réponse. Le professeur, tout stupéfait, se mit à établir distinctions sur distinctions. Comme je ne paraissais pas convaincu de la force de ses raisonnements, il s'emporta, dernier argument de ceux qui ont tort, et me demanda si *je prétendais*

élever autel contre autel. Jugez si l'apostrophe dut me surprendre , moi qui ne songeais pas même à cette époque à m'occuper de l'enseignement des sourds-muets, car jusque-là j'avais cru bonnement avec le public que cet enseignement laissait peu de chose à désirer.

« Je n'avais que signalé en passant une erreur, mais sans prétention, et je me retirai brusquement pour mettre fin à la discussion. Mais ce souvenir, j'en ai eu souvent la preuve, ne s'est pas effacé de la mémoire de cet homme. Je suis encore à ses yeux pire qu'un hérétique. La sainte inquisition pardonnerait plus facilement à un juif ou à un musulman. »

Avant Bébian , notre faible imagination , s'effrayant de la moindre difficulté , repoussait avec horreur les petits livres d'enfants qui tombaient entre nos mains ; *nous écrivions sans savoir ce que nous disions*. A peine pouvions-nous tracer une ligne correctement ; notre mémoire était hérissée de phrases prises çà et là ; nous en composions , à tort et à travers , des centons sans noeud , sans suite , à peu près comme font ces perroquets qui , perchés aux fenêtres , répètent sans les comprendre les paroles des passants. Aussi lui fallut-il recommencer , pour ainsi dire , sur nouveaux frais notre éducation. Mais ce n'est pas ici le lieu de nous livrer aux développements curieux que comporte ce sujet ; ils trouveront mieux leur place dans les *Mémoires*

d'un sourd-muet, que nous ont fait suspendre depuis quelque temps de trop nombreuses occupations.

Qu'on nous pardonne cet élan de reconnaissance que nous n'avons pas eu le courage de comprimer ! Bébien fut notre maître. C'est à lui que nous devons de pouvoir faire partager à nos frères d'infortune tout ce que nous éprouvons de jouissances de mille sortes, ou pour mieux dire de pouvoir le continuer lui-même auprès d'eux.

Il fut le premier qui appliqua les procédés de sa méthode à l'enseignement du latin. Ses succès furent couronnés du plus brillant succès. Au bout de cinquante leçons il mit un jeune sourd-muet qui n'avait encore aucune notion de cette langue en état de traduire, d'une manière satisfaisante, le *de Viris* et les deux premiers livres des *Fables de Phèdre*. Plusieurs personnes qui étaient venues assister à ses démonstrations ne purent se défendre d'un certain étonnement en voyant cet élève traduire, à livre ouvert, un de ces deux auteurs, et le dicter à trois de ses camarades qui ne savaient pas un mot de latin ; mais leur surprise fut à son comble lorsque les élèves en donnèrent une version exacte quoiqu'en termes différents. Il faut bien remarquer que nos signes ne nomment pas les choses, mais qu'ils les peignent, ou, pour parler philosophiquement, qu'ils sont la véritable représentation des idées.

Le premier ouvrage de Bébien vit le jour en

1817 ; il a pour titre : *Essai sur les sourds-muets et sur le langage naturel , ou introduction à une classification naturelle des idées avec leurs signes propres* ; il fixa sur l'auteur le choix de l'administration lorsque Clerc fut forcé par la honteuse modicité de son traitement à s'expatrier pour aller initier nos frères américains à la connaissance de leur langue maternelle et des devoirs sociaux et religieux de tous les hommes. Jamais livre n'avait révélé une intelligence aussi parfaite de la nature de l'esprit et du cœur du sourd-muet. Les documents que renferme cet essai se recommandent aux méditations des hommes graves , non-seulement par le haut intérêt qu'ils inspirent , mais encore par une multiplicité de connaissances et une perspicacité qui dénotent un profond observateur. Rien de ce qui peut être utile à ces infortunés n'a été négligé ni omis ; l'auteur semble avoir en vue de défier plus encore l'expérience que la critique. Si , comme certains Aristarques ont cru le remarquer , il n'a pas donné à tel ou tel sujet tous les développements qu'il comporte , la préface de l'ouvrage n'avertissait-elle pas qu'il était destiné à servir d'introduction à un autre livre dont le plan y était indiqué aussi sagement que méthodiquement ?

Son *Eloge de l'abbé de l'Épée* , proposé par la *Société royale académique des sciences de Paris* , fut couronné en 1819. Il a été traduit depuis dans plusieurs langues étrangères. Le président voulut

que la médaille destinée à l'auteur de ce discours lui fût remise par l'abbé Sicard.

Ses autres travaux, marqués au coin d'un esprit spécial et supérieur à la fois, sont aussi, depuis long-temps, en possession des suffrages du public éclairé.

Peut-être nos lecteurs nous sauront-ils gré de reproduire à ce sujet le passage suivant d'un opuscule intitulé : *Histoire et statistique de l'éducation des sourds-muets*, que nous avons publié en 1836.

« M. Bébien, disions-nous, frappé des inconvénients attachés aux méthodes de l'abbé de l'Épée et de l'abbé Sicard, et de la nécessité d'établir un système régulier et uniforme pour les signes, jusque-là abandonnés à l'arbitraire, à l'incertitude, à l'ignorance des élèves, conçut et exécuta l'idée de peindre le geste et de le fixer sur le papier comme on y fixe la parole. Une pareille tentative ne devait-elle pas paraître chimérique si l'on considère que les quatre-vingt mille caractères chinois ne pourraient pas suffire à la variété infinie du langage du geste? Cet habile instituteur est parvenu pourtant à résoudre le problème, qui semblait insoluble, d'écrire avec un petit nombre de caractères tous les signes imaginables; et il a ajouté des points physionomiques, imités de nos points d'admiration et d'interrogation. Qu'est-il besoin de faire remarquer que le geste, animé du jeu de la physionomie,

rend plus sensible ce qui se passe au-dedans de nous-mêmes ?

« Un dictionnaire de signes mimographiques n'offrirait pas, sans contredit, moins d'avantage aux maîtres qu'aux élèves ; les uns y trouveraient les signes naturels des idées, et les autres la signification des mots, comme les enfants des collèges trouvent dans un dictionnaire, à côté des mots français correspondants, le sens des mots latins ou grecs qu'ils ne connaissent pas. Par ce moyen, le sourd-muet le plus ignorant pourrait apprendre en huit ou dix jours à peindre sa pensée sur le papier, sans avoir besoin de la traduire préliminairement dans aucune langue.

« Chaque signe est composé de plusieurs gestes ; un geste est un mouvement général ou partiel du corps. Veut-on écrire un signe : le premier caractère indique l'organe qui gesticule ; le second, le mouvement qu'il exécute ; le troisième marque, s'il est nécessaire, l'expression de la physionomie qui doit accompagner le geste.

« Après la mort de l'abbé Sicard (en 1822), l'enseignement flottait dans le vague et l'incertitude, au gré des caprices les plus erronés, sans qu'une main forte s'offrît pour en prendre la direction. Un état de choses si fâcheux ne pouvait manquer de faire sentir à l'administration de l'Institution royale de Paris l'urgente nécessité de doter l'établissement confié à ses soins d'un ouvrage où les

principes d'une méthode logique et simple pussent être compris d'une manière stable. Elle ne pouvait confier la rédaction d'un travail aussi important à un instituteur plus expérimenté, plus éclairé que M. Bébien. Son *Manuel d'enseignement pratique des sourds-muets* (2 vol. in-8°) fut adopté et publié par le conseil d'administration en 1827.

« L'auteur a dépouillé l'enseignement de cette obscurité savante, de ces subtilités prétentieuses dont une philosophie superficielle avait pris à tâche de l'envelopper; il l'a ramené à cette vérité, à cette simplicité qui doivent être le caractère essentiel de toute méthode, et qui seules en assurent le succès. C'est un ouvrage essentiellement pratique qui peut être mis avec confiance entre les mains d'un père ou d'une mère, d'un instituteur auquel ses moyens ne permettent pas de suivre les cours de nos écoles. Si pourtant on entend dire que le *Manuel d'enseignement* n'a pas tout-à-fait rempli l'attente des instituteurs, laissons M. Bébien répondre lui-même à ce reproche. « Ce n'est point, dit-il, un cours complet d'instruction que nous offrons ici aux parents et aux instituteurs : nous avons été obligé de nous renfermer dans un cadre bien plus étroit.... Ces modèles d'exercices, ajoute-t-il, devaient entrer dans un cours théorique et pratique d'enseignement des sourds-muets. Les frais qu'exigeait l'impression d'un ouvrage de cette nature ne nous laissant pas l'espoir de pouvoir de

long-temps le faire connaître, nous avons cru rendre service aux sourds-muets et aux instituteurs en leur offrant la partie de l'ouvrage qui est susceptible de l'application la plus facile et la plus immédiate. »

« Le désaccord des opinions sur les principes fondamentaux de la méthode et la diversité des systèmes auxquels s'abandonnent les instituteurs avaient déterminé M. Bébien à provoquer une libre discussion sur ce sujet intéressant par la création d'un *Journal de l'instruction des sourds-muets et des aveugles* (en 1826). C'est un excellent travail où l'on puise à chaque pas de nouvelles lumières sur l'état moral et intellectuel des sourds-muets avant leur instruction, sur leurs idées, sur leur langage et sur leur éducation; des observations judicieuses sur les procédés suivis jusqu'à ce jour dans l'enseignement; l'analyse des ouvrages français et étrangers qui traitent de cette matière, etc. M. Dufau, habile instituteur des jeunes aveugles, se joignit à M. Bébien dans la rédaction de cette oeuvre importante (1). Mais ce que tout ami du progrès

(1) L'auteur, en fondant ce journal, avait pour objet d'offrir des sujets de consolation et des moyens de communication aux sourds-muets qui viendraient à perdre la vue, malheur affreux dont nous avons plusieurs exemples. Il a été souvent question en Allemagne de réunir dans une même institution les sourds-muets et les aveugles, et Paris a vu même mettre en pratique dans son sein cette idée charitable pendant un certain temps.



et de l'humanité ne saurait assez déplorer, c'est la suspension de ce recueil dès l'année suivante. Si ma mémoire est fidèle, il avait pourtant été question de le réunir au *Journal de l'instruction publique*, parce que, disait le fondateur, il serait possible, par ce rapprochement, d'étendre le cercle d'une spécialité trop bornée, et d'arriver à exciter l'attention générale pour la reporter ensuite sur l'objet tout particulier de l'ancienne publication. »

A propos de la mimographie de Bébien, rappelons que ce savant professeur avait demandé huit jours à l'administration pour mettre les sourds-muets en état de mimographier les signes ; mais elle aima mieux juger ce travail sur une simple lecture que sur une expérience qui, nous n'en doutons pas, eût été décisive.

Ce furent MM. Frédéric Cuvier et le baron de Gérando qui se chargèrent d'en faire un rapport qu'on retrouvera à peu de chose près dans l'ouvrage de ce dernier : *De l'Education des sourds-muets*, qui a paru en 1827.

En 1828, il s'éleva une vive discussion dans plusieurs journaux au sujet de la réforme orthographique. Bébien se rangea du parti de Volney, d'Andrieux, de Laromiguière, qui, comme Voltaire, Montesquieu, Duclos, Dumarsais, Wailly, etc., jugeaient cette réforme nécessaire. C'était à son avis l'unique moyen de résoudre le problème si intéressant de l'instruction générale du peuple. A cette



époque, le *Constitutionnel* publia sur ce sujet des réflexions de Bébien aussi judicieuses que profondes. Ce fut dans cette pensée qu'il mit au jour sa *Lecture instantanée, ou Méthode nouvelle pour apprendre à lire sans épeler* (in-8° oblong avec figures). Ce travail avait été aussi motivé par la mission qu'il avait de former, d'après un nouveau système, l'intelligence de jeunes élèves entendants-parlants admis par charité dans une école.

Bébien, qui s'était occupé aussi de l'enseignement de l'articulation et de la lecture sur les lèvres, avait donné en 1819, avec des notes explicatives et un avant-propos, deux éditions de l'*Art d'enseigner à parler aux sourds-muets de naissance*, par l'abbé de l'Épée, petit traité aussi précieux, disait l'auteur, par la précision que par la clarté avec laquelle il sait mettre à la portée des plus faibles esprits les procédés à employer pour rendre la parole aux sourds-muets, et qui ne se trouvait plus chez les libraires. Mais Bébien, tant de vive voix que dans ses écrits, tout en accordant à cet enseignement l'importance qu'il mérite, a tâché de démontrer que prétendre faire de la faculté qui leur manque la pierre angulaire de leur instruction, c'est outrager le bon sens et l'expérience, employer la violence contre la nature, faire acte enfin de tyrannie. Il citait ces paroles de *notre père intellectuel* : « Apprendre à des sourds-muets à parler n'est pas une oeuvre qui demande de grands

talents ; elle exige seulement beaucoup de patience de la part de l'instituteur et beaucoup de patience aussi et de persévérance de la part de l'élève. » Mais le succès , ajoutait Bébian , dépend d'un exercice de tous les jours, de tous les instants. Ce n'est donc qu'au milieu des parlants , surtout au sein de la famille, qu'il peut s'obtenir réellement.

Nous avons tâché de rendre au mérite de Bébian la justice qui lui est due. C'est à notre grand regret que nous sommes resté au-dessous de notre tâche. Qu'on nous permette de parler de son dévoûment à la cause des sourds-muets ! Certes, nous n'exagérons rien en disant que sa vie fut la continuation de celle de l'abbé de l'Épée , dont il se plaisait à nous rappeler les bienfaits et les vertus , et qu'il recommandait ainsi à notre reconnaissance et à notre vénération.

Tant qu'il remplit au milieu de nous ces fonctions pénibles , il ne cessa de donner de nouvelles marques d'un attachement vrai et sincère à ceux qu'il regardait comme ses enfants. Un jour il reprocha à l'un d'eux de l'avoir appelé simplement *son maître* , et cela d'un ton si cordial , qu'il dut , on le pense bien , accroître l'énergie et la vivacité de ses sentiments pour lui. Jusque-là , les malheureux sourds-muets, victimes d'un préjugé qui s'appuyait sur l'opinion d'un célèbre instituteur, étaient traités comme des demi-brutes , exposés sans protection aux mauvais traitements et aux grossièretés

des surveillants et même des domestiques. Bébien fit sentir à tous les employés qu'ils étaient là pour les élèves, et non les élèves pour eux, vérité bien claire, bien palpable, et qu'on semble néanmoins disposé à oublier encore aujourd'hui.

Voici, entre mille autres, un trait qui honore trop le caractère de ce digne instituteur pour que nous puissions le passer sous silence.

Un jeune sourd-muet, renvoyé sur un faux rapport comme mauvais sujet, s'adresse, les larmes aux yeux, à Bébien : celui-ci démontre l'innocence de l'élève ; l'administration reconnaît que c'est un des meilleurs sujets de l'école, et il continue à venir profiter des leçons comme externe, parce qu'il ne veut plus habiter la maison. Le directeur lui-même (1) lui délivre un certificat des plus honorables.

Son désintéressement était tel, qu'à sa nomination il avait d'abord refusé le faible traitement alloué à ses honorables et pénibles fonctions ; mais il fut forcé de le toucher, nous ne nous rappelons pas trop bien pour quelles raisons de convenance qu'on lui alléguait ; encore eut-il le bon esprit d'en faire un objet d'émulation et de l'employer en prix qu'il décernait aux premières places. Il fit beaucoup

(1) Ce n'est pas M. de Lanneau, maire du 12^e arrondissement, que nous n'avons que depuis neuf mois ; à peine est-il entré à l'École royale, que ses actes nous ont rappelé l'abbé de l'Épée.

de sacrifices pécuniaires au-dessus de ses faibles moyens, tant pour favoriser et accélérer le développement de l'intelligence des élèves, que pour rendre convenable le matériel de la classe, qui, faute de ressources, se trouvait alors dans un état déplorable. A ce dévoûment sans réserve et de tous les jours il joignait une indépendance de caractère que rien n'ébranla jamais, et une franchise de jugement qui ne pliait dans aucune circonstance. Quand il avait quelque proposition utile à soumettre au conseil d'administration, il venait, sans en prévenir personne et souvent malgré les membres, prendre place dans la salle, au milieu d'eux. Cette démarche souvent réitérée a cessé depuis; et les directeurs se sont vus obligés de prier leur subordonné l'agent général de présenter au conseil toute proposition qu'ils avaient à faire, ou de lui adresser une demande d'audience qui souvent était refusée. Plus d'une fois Bébien critiqua sans pitié les actes de l'administration, et quelles que fussent les qualités, les vertus même des membres du conseil, il osa faire retentir à leurs oreilles des vérités utiles. C'était plus qu'il n'en fallait pour irriter de hautes et puissantes susceptibilités. Ils étaient encore entretenus dans ces sentiments hostiles par des gens qui redoutaient la présence de Bébien. Les uns et les autres ne demandaient pas mieux que de se débarrasser de lui. Un motif seulement leur manquait. Où le trouver? Une vivacité

malencontreuse , imprudente , nous devons l'avouer, mais que son âge pouvait excuser, ne tarda pas à le leur fournir.

Il signalait sans relâche les abus nombreux qui s'étaient glissés dans l'Institution royale sous le voile des besoins de l'établissement et à la faveur de la faiblesse du directeur. Un jour, il chassa un employé qui était protégé de haut, qui communiait tous les dimanches, mais qui corrompait les enfants. Il se plaignait sans cesse de la mauvaise nourriture des élèves boursiers. La duchesse de Berry, accompagnée des ducs de Levis et Mathieu de Montmorency, un des plus anciens administrateurs de l'école, étant venue visiter la maison en 1819 ou 1820, Bébian, qu'on avait éloigné à dessein, survint tout-à-coup. Il offrit à la princesse quelques ouvrages des élèves. Madame demanda à les voir. «Impossible! répondit l'honorable censeur, ils sont nus, hors d'état de se présenter à Votre Altesse Royale, et même dans l'impossibilité, depuis quatre mois, d'aller à la promenade, faute de vêtements! » Deux jours après, on lui suscita une vive explication, à la suite de laquelle il se vit dans l'obligation de résigner ses fonctions et de quitter l'établissement.

Qu'on se figure le désespoir des élèves, privés tout-à-coup de leur excellent maître, de leur meilleur ami! Son nom, après son départ, couvrit, comme par enchantement, tous les murs de l'Ins-

titution , suivi d'expressions touchantes ou énergiques de regrets. Ces regrets étaient d'autant plus vifs, que les sourds-muets ne pouvaient oublier et n'oublieront jamais ses efforts pour relever en eux la dignité de l'homme, dignité que, depuis, un fonctionnaire, dont nous taisons le nom par pudeur, a couverte d'humiliantes railleries, se faisant un jeu cruel de l'infirmité de ces pauvres enfants, et les traitant de *chiens* et de *singes*.

L'envie qu'offusquait l'éclat de son mérite le poursuivit jusqu'au fond de sa modeste retraite. Bébien n'était pas homme à se laisser rebuter par les obstacles ; il voulait le bien pour le bien même ; il avait la conscience de sa force, il avait une foi complète en sa persévérance. Aussi ses loisirs ne furent-ils pas perdus pour les sourds-muets et pour les personnes chargées de leur éducation. Il consacra tous ses instants à méditer sur les moyens de perfectionner cette éducation qui l'occupait sans cesse. Indépendamment de ses ouvrages honorés des suffrages les plus flatteurs de notre administration et du conseil de perfectionnement établi depuis 1826, il travailla à la rédaction d'autres livres qui devaient plus tard composer la bibliothèque des sourds-muets, dont l'absence avait provoqué maintes fois et provoque encore aujourd'hui les réclamations unanimes des instituteurs français et étrangers. Il ne formait pas une pensée, un projet, un vœu qui n'eût pour but d'améliorer le sort

des infortunés auxquels il avait voué son existence. Il voulait rendre facile et gratuite l'éducation de tous les sourds-muets de France, et ne doutait pas du succès de ce dessein. Le grand nombre de ces malheureux condamnés par l'indigence à végéter loin des rares écoles consacrées à leur soulagement, écoles si éparses dans toute l'étendue de ce vaste royaume, excitait au plus haut degré son active sollicitude. Elle lui inspira un nouveau travail intitulé : *L'Éducation des sourds-muets mise à la portée des instituteurs primaires et de tous les parents ; méthode nouvelle pour apprendre les langues sans traduction*. L'auteur était dans l'intime conviction qu'avec son livre le sourd-muet pourrait se rendre à l'école comme les autres enfants, dût-il attendre son tour d'admission, et que, s'il ne trouvait personne dans sa famille qui en sût assez pour pouvoir commencer efficacement son éducation, ou que les occupations journalières de ses parents ne leur permissent pas de sacrifier chaque jour une heure en deux fois à ce pauvre enfant, l'intérêt de sa cruelle position amènerait inmanquablement auprès de lui quelque personne charitable qui en aurait pitié.

Le *Prospectus* de Bébien annonçait encore que l'auteur exposerait, dans le cours de cet ouvrage, les principes de l'art d'articuler et de lire la parole dans les mouvements des lèvres, et que plus tard il enseignerait comment on pourrait en faire l'ap-

plication à l'étude de l'allemand et de l'anglais. Le ministre de l'intérieur (M. de Montalivet), appréciant l'utilité de ce travail, avait voulu en favoriser la publication par une souscription. Il est à regretter que l'ouvrage n'ait pas été poussé, faute d'argent, au-delà des deux premières livraisons. Ce malheur est d'autant plus déplorable que personne ne s'était trouvé mieux placé que Bébien pour déterminer le point de départ du développement intellectuel et moral du jeune sourd-muet et la manière dont il convenait d'enchaîner et de graduer les diverses matières de l'enseignement et les connaissances humaines elles-mêmes pour arriver à une éducation complète et solide. C'eût été là un monument élevé à la France, au XIX^e siècle et à l'auteur qui en avait eu la première idée. Nous, qui comprenons toute la portée d'une œuvre de bienfaisance, heureux si, à défaut de talent, nous pouvons, à force de zèle et de persévérance, arriver à achever ce que Bébien avait si bien commencé!

Au milieu de ses nombreuses occupations, il savait toujours trouver du temps pour aider les sourds-muets de ses conseils, de sa plume, pour leur donner des explications sur les difficultés qui les arrêtaient dans leurs lectures, et pour lever les doutes qu'ils lui soumettaient. On peut dire que loin de compter les moments qu'il leur consacrait, il semblait au contraire se devoir à eux plus qu'à lui-même. Son plus grand, et peut-être son unique

bonheur, était de recevoir les anciens et les nouveaux élèves qui formaient son cercle habituel. On le voyait souvent oublier les égards que nous devons aux étrangers qui viennent nous voir, jusqu'à prolonger, malgré leur présence, son entretien muet avec ses amis, ou même jusqu'à quitter les étrangers pour eux.

De jeunes institutrices avaient été recommandées à ses soins par les mêmes administrateurs qui auraient trouvé mauvais qu'il eût la direction de l'école royale de Paris. Parmi ces dames, on cite Mlle Morel, nièce de M. de Gérando, qui est allée chez Bébien pendant plusieurs mois, cinq et six heures par jour.

Des offres avantageuses avaient été faites à Bébien; on lui proposait de diriger l'institution impériale de Saint-Pétersbourg, ou celle de New-Yorck; mais l'amour de la France embrasait son âme de créole. La France avait tout son amour, toutes ses sympathies. En 1826, sur les instances d'un grand nombre de pères de famille, il fonda une école spéciale de sourds-muets au boulevard du Mont-Parnasse. Là, chacun d'eux devait recevoir une instruction variée, étendue, appropriée à la position qu'il était appelé à occuper dans le monde. A l'étude des langues, des lettres et des sciences, ses élèves devaient joindre, selon leurs dispositions naturelles, la culture des arts, du dessin, de la sculpture, de la peinture, des divers gen-

res de gravure. C'était pour les uns un noble délassement, pour les autres une occupation utile, un honorable moyen d'existence. Les élèves étrangers devaient être instruits dans leur langue maternelle.

Les autres établissements de ce genre semblent tous presque exclusivement destinés à des enfants pauvres ayant besoin d'un métier qui leur assure une existence au sortir de la maison. Il est vrai qu'on y admet aussi des élèves payants, mais le nombre en est fort restreint.

La faiblesse des ressources de Bébien ne lui permettant pas de soutenir assez long-temps une institution dont les avantages étaient universellement appréciés, force lui fut de renvoyer ses élèves à leurs parents.

La révolution de 1830 éclata. C'était une occasion favorable pour les sourds-muets d'attirer l'attention du roi des Français sur les services de leur ancien maître. Le 1^{er} novembre, une députation, prise dans leur sein, composée de professeurs et d'artistes, ayant en tête M. Ferdinand Berthier, alla présenter dans ce but une adresse au monarque. Elle fut accueillie avec la plus tendre bienveillance. S. M. dicta incontinent sa réponse ; mais, la députation ne connaissant pas les caractères sténographiques, le duc d'Orléans, avec une rare complaisance, prit le crayon et annonça aux sourds-muets que le discours, traduit en caractères alphabétiques, leur serait envoyé.

Voici quelques passages de l'adresse de la députation au roi :

« SIRE,

« S'il ne nous est pas donné de mêler nos voix aux chants de triomphe qui célèbrent la régénération de la France, nos cœurs y répondent avec ivresse ; nos cœurs ont bondi d'enthousiasme au réveil de la liberté et à l'avènement d'un roi-citoyen proclamé par les vœux de tout un peuple qu'il a préservé de l'anarchie. Nous brûlions, Sire, de faire éclater nos transports aux yeux de Votre Majesté, et de déposer au pied du trône le tribut de notre respect et de notre amour. Vous avez daigné, Sire, agréer nos hommages silencieux, et votre accueil nous fait oublier notre infirmité.

« Quand l'abbé de l'Epée, persécuté pour ses opinions religieuses, se vit obligé de créer un art nouveau pour offrir un aliment à son amour du bien, son école, que les savants et les souverains étrangers s'empressaient de visiter, n'eut en France qu'un seul protecteur, votre digne aïeul le duc de Penthièvre. Les sourds-muets espèrent trouver dans l'héritier des vertus de ce prince la même compassion pour leur malheur, la même bienveillance pour les hommes qui se vouent à leur éducation. Parmi ceux-là il en est un, le plus distingué de tous, qui a reculé les bornes de cet art de bienfaisance dans lequel il n'a point d'égal.

Ses ouvrages, devenus classiques, servent de guide aux instituteurs de France et même de l'étranger. Nous osons, Sire, appeler sur lui les regards de Votre Majesté. Votre bonté excite notre confiance, et notre gratitude nous fait un devoir de l'implorer. C'est à ses leçons que nous devons de pouvoir exprimer à Votre Majesté ce que nous sentons. M. Bébian a dirigé les études de notre institution pendant plusieurs années, sous l'abbé Sicard, en qualité de censeur des études. C'est sa méthode que nous suivons pour instruire nos frères d'infortune. Il n'a cessé depuis quinze ans de consacrer ses talents et sa modique fortune à cet enseignement difficile. Ses travaux, honorés des plus flatteurs suffrages, n'ont jamais obtenu du pouvoir le plus léger encouragement.... »

Voici maintenant un extrait de la réponse du roi :

« Je suis assez vieux pour me rappeler non-seulement l'abbé Sicard que j'ai vu depuis la restauration, mais aussi l'abbé de l'Épée que j'ai vu donner des leçons à ses élèves sourds-muets dans le petit jardin du Palais-Royal ; j'étais bien jeune alors, je n'avais que quatre à cinq ans. Depuis j'ai toujours été frappé de l'immense avantage qu'il y avait à faire rentrer dans la société des êtres qui méritent un si grand intérêt, et à les indemniser des deux facultés précieuses qui leur manquent et dont un usage de tous les jours ne nous fait que

trop sentir combien il est affligeant pour eux de n'en pas avoir l'exercice. On a suppléé à cet exercice par des signes que je leur vois faire entre eux pour tâcher de deviner par mes gestes, par le mouvement de mes lèvres, ce que je leur dis. Ce que j'ai à leur dire, c'est que je me réjouis de ce que actuellement ils sont rendus à la société, de ce qu'ils sont en état de jouir de tous ses avantages, de connaître leurs droits, de comprendre les lois, de savoir s'y conformer, de pouvoir exercer toutes les facultés morales et intellectuelles de l'esprit humain.

« Je tâcherai de multiplier partout, autant qu'il dépendra de moi, les institutions des sourds-muets.

« Quant à la recommandation qu'ils me font pour M. Bébien, j'y ferai une attention particulière; je serai charmé de récompenser les soins qu'il a donnés aux sourds-muets; les motifs d'exclusion qui viennent d'être énoncés n'existent plus aujourd'hui. Je ne doute pas que M. Bébien n'ait fait des sourds-muets de bons patriotes, des hommes utiles à la patrie, qui puissent vivre au sein de leurs familles comme les autres hommes et remplir les mêmes devoirs. J'aime à m'associer au désir manifesté par chacun d'eux, et à saisir cette occasion pour leur exprimer l'intérêt qu'ils m'inspirent et combien j'ai de plaisir à les voir.

Ma famille les voit aussi avec beaucoup d'intérêt ; elle a suivi les exercices de l'abbé Sicard , ceux de Massieu, de Clerc et de leurs élèves ; nous désirons en apprendre des nouvelles. Nous sommes charmés qu'ils soient remplacés par vous , mes amis, dont le zèle et l'intelligence décuplent les facultés. »

Deux membres de la députation , MM. Ferdinand Berthier et A. Lenoir, furent invités à dîner chez le roi pour l'anniversaire de la bataille de Jemmapes. Il fallait répondre au désir que le roi avait exprimé de savoir des nouvelles de Clerc et de Massieu. Je fus chargé d'en donner à Sa Majesté.

« L'institution , ajoutai-je, s'est long-temps ressentie du départ de Clerc pour les Etats-Unis ; Bébien, à son entrée en qualité de censeur des études, le remplaça par ses talents qui n'ont pas de rivaux , et alla bien plus loin que ses prédécesseurs. Mais nous avons eu le regret de le perdre. Il signalait, corrigeait les abus, tranchant dans le vif. Oui, Sire , il a fait des sourds-muets de bons patriotes , car son cœur s'épanchait dans le nôtre. Neveu de Dumolard et de Barnave, ses sentiments sont conformes à une si honorable alliance. Sa place a été supprimée et laisse un vide immense. Nous conjurons Votre Majesté de rendre aux sourds-muets leur maître le plus habile et leur ami le plus dé-

voué. Pour lui, ce sera justice ; ce sera pour nous un bienfait inappréciable. »

Cependant, le conseil de perfectionnement, qui ne s'entendait guère mieux que le conseil d'administration à *la méthode qu'il était appelé à perfectionner*, avait trop le sentiment de ce qu'il était en effet et de ce qu'il devait être pour ne pas comprendre, pour ne pas insister sur la nécessité de s'adjoindre, avec le titre de secrétaire ayant voix délibérative, un homme aussi versé dans la théorie et la pratique de cet art difficile, un homme dont les lumières dans toute cette spécialité ne pouvaient que rejaillir sur ses investigations, et dont la coopération efficace ne pouvait manquer de lui aplanir les obstacles, de lui indiquer la solution des problèmes. Aussi, dans une réunion générale du conseil d'administration et du conseil de perfectionnement, tous les membres des deux conseils étant présents, fut-il décidé à *l'unanimité* que Bébian serait proposé à la nomination du ministre. Plusieurs membres des conseils, entre autres MM. le comte Alexis de Noailles (1), le baron de Gérando

(1) La perte de cet homme de bien, quoique déjà éloignée de l'époque où nous traçons ces lignes, est encore vivement sentie. Dans toutes les occurrences, les sourds-muets, et particulièrement les professeurs sourds-muets, trouvèrent en lui un défenseur loyal et chaud. Si notre plume n'était arrêtée par des égards dus à certaines

et Abel Remusat, s'empressèrent de faire part à Bébien de cette décision qu'il n'avait en aucune façon sollicitée. Il attendit le résultat un an entier, mais en vain, préparant des matériaux pour remplir dignement, disait-il, les fonctions de confiance et d'estime dont il devait être chargé. Il attribua toujours ce mauvais succès à la présence près des conseils d'une force occulte plus puissante qu'eux, puisqu'elle a écarté sans relâche tout ce qui pouvait les éclairer et qu'elle a mis au néant toutes les décisions salutaires.

La mort venait d'enlever aux sourds-muets de Rouen le respectable abbé Huby, élève de l'abbé de l'Épée. Ces malheureux se trouvaient privés de tous moyens d'instruction. Le maire, chargé de faire choix d'un instituteur, crut devoir s'adresser au ministre de l'intérieur, qui désigna Bébien comme l'homme le plus capable. L'empressement de cet ami dévoué des sourds-muets répondit à une proposition si honorable. Son intention, en s'installant dans ses nouvelles fonctions, était de diviser l'école en trois grandes classes qui seraient

(1) La perte de cet homme de bien, quoique déjà éloignée de positions, elle aurait bien à révéler pour preuves quelques confidences dont il nous honora dans le temps de notre résistance à l'arbitraire; et ces révélations fourniraient de curieux éléments à l'histoire de l'école des sourds-muets de Paris.

elles-mêmes subdivisées, aussitôt que la marche des études et le nombre des élèves l'exigeraient ; savoir : 1^o Classe élémentaire et préparatoire ; 2^o classe de perfectionnement pour les études littéraires et scientifiques ; 3^o classe d'application et ateliers.

Voici les principales dispositions de ce plan telles qu'il les a formulées :

« Dans la classe élémentaire, disait-il, les élèves recevront l'instruction primaire, indispensable à tous ; en même temps, ils seront préparés à l'apprentissage d'un art ou d'un métier, par tous les exercices propres à donner de la justesse et de la promptitude au coup d'œil, de la force et de l'adresse à la main ; en un mot, par tous les moyens gymnastiques qui peuvent concourir à l'éducation des organes.

« De cette classe passeront dans la classe de perfectionnement les élèves dont la position de fortune exige une instruction plus étendue, qui puisse, par les tranquilles et solitaires plaisirs de l'étude, les dédommager de la privation de quelques jouissances sociales et leur offrir, dans la pratique des arts, d'honorables moyens d'existence. Seront aussi admis dans cette classe tous les élèves qui auraient montré une aptitude particulière à l'un des arts qui y seront étudiés, comme les divers genres de dessin et de peinture, les di-

vers genres de gravure , la lithographie , l'art du mécanicien , etc.

« Les élèves destinés à une profession manuelle, n'ayant pas besoin d'une instruction si étendue qui, pour eux, ne serait qu'un objet de luxe et entraînerait la perte d'un temps précieux, réclamé par les besoins de l'existence, passeront de la classe préparatoire dans les ateliers où, sans négliger l'instruction qu'ils auront déjà acquise, ils achèveront l'apprentissage du métier qu'on leur aura choisi en consultant le vœu de leurs parents, leur goût et leurs dispositions individuelles, en un mot, les besoins de leur avenir.

« Ces mêmes ateliers pourront offrir aussi une occupation et une existence aux élèves qui, ayant achevé leur cours d'instruction, voudraient continuer à rester dans l'institution. »

C'était dans les mêmes intentions qu'il avait rédigé un projet d'institution de sourds-muets sous le patronage des princes, projet dont il nous donna communication. Nous regrettons de ne pouvoir le mettre sous les yeux de nos lecteurs, tant nous avons été frappé de l'élévation et de la sagesse du plan. Si nous avons bonne mémoire, il devait être soumis au duc d'Orléans. En 1826, il remit encore à M. le comte Alexis de Noailles un

petit mémoire sur un système d'éducation industrielle.

Dans le temps, les journaux ont fait mention des résultats extraordinaires obtenus à Rouen par ses élèves qui n'étaient encore qu'au nombre de huit. En présence du recteur de l'Académie, des adjoints et de quelques invités, Bébien soumit ses jeunes sourds-muets à des exercices qui eurent l'assentiment général. Mais ce qui étonna surtout ces Messieurs, ce fut de voir avec quelle netteté d'analyse et quelle rapidité de conception l'un d'eux, âgé de huit à neuf ans, et confié depuis six mois seulement aux soins de son nouveau maître, répondait aux questions qui lui étaient adressées et qui supposaient une connaissance assez avancée des nuances du langage. Deux jeunes filles, un peu plus âgées, firent aussi des réponses satisfaisantes. Le savant instituteur eut soin de faire remarquer que le jeune sourd-muet en question était un externe, et il paraissait y tenir, parce qu'à l'Institut royal de Paris on avait jugé impossible de rien obtenir des externes.

D'aussi beaux succès, obtenus en aussi peu de temps, n'autorisaient-ils pas à espérer que l'institution de Rouen deviendrait un jour le modèle de toutes les écoles du même genre? Malheureusement Bébien ne fut pas plus heureux à Rouen qu'à Paris. Il était écrit que nulle part il ne réaliserait

ses intentions philanthropiques ; que nulle part il ne lui serait donné de répondre complètement à la juste attente du public. On lui a reproché de n'avoir pas su mettre de l'ordre dans les affaires de la maison. Tout-à-fait étranger à ce qui s'y passait, ce n'est pas à nous de prononcer jusqu'à quel point ce reproche est fondé. Au surplus, nous croyons savoir que les fonds que lui allouait la ville n'étaient pas suffisants et que les retards qu'il éprouvait d'ailleurs à les recevoir le plaçaient sans cesse dans une position des plus désagréables. Sur sa prière, nous avons pressé nous-même vivement le chef de la comptabilité au ministère de l'intérieur de faire expédier le plus tôt possible l'autorisation qui avait été demandée par le préfet pour qu'il pût toucher son traitement.

D'un autre côté, l'humide et inconstant climat de Rouen devenait funeste à la santé de Bébien. Il était sans cesse souffrant et avait éprouvé plus d'une attaque assez sérieuse pour alarmer sa famille et ses enfants d'adoption. M. Achille Maupin, ancien élève sourd-muet de l'Institution royale de Paris, et actuellement professeur à l'école de Besançon, qui le secondait avec zèle et intelligence en qualité de répétiteur, était resté pendant tout ce temps presque seul chargé de l'enseignement, et il s'en était acquitté à la satisfaction générale. Il est superflu d'ajouter que les frais de ces longues

maladies avaient dérangé toutes les prévisions de Bébien.

Sa famille et ses élèves étaient dans le chagrin le plus profond. Il les rassurait, les consolait, leur disait toujours que son mal n'avait rien d'alarmant, qu'il ne fallait que de la patience et de la résignation. Au milieu de ses plus horribles tortures, il s'occupait encore des sourds-muets. Un jour, étant dans son lit, perclus de tous ses membres, dans l'impossibilité de se tenir sur son séant, n'ayant que la main droite un peu libre, il voulut en profiter pour calmer les inquiétudes de ses amis, et il nous écrivit le billet suivant :

« Mes chers enfants,

« Je suis bien sensible à votre amitié; elle me console. Soyez sans inquiétude. Ma vie est aux sourds-muets. Je n'ai pas encore accompli ma mission. Dieu ne me rappellera pas avant que ma tâche soit remplie. »

La place n'était plus tenable. A son grand regret, Bébien se vit obligé d'y renoncer. On venait de lui faire une proposition qui paraissait avantageuse; on lui offrait la direction d'une école étrangère. Il était décidé à l'accepter s'il ne trouvait pas un emploi en France. Il s'adressa en 1833 à M. Edmond Blanc, alors secrétaire-général du ministère du

commerce et des travaux publics (car c'était de lui que dépendait l'enseignement des sourds-muets), pour le prier de le charger, ne fût-ce que pour une année, de faire un cours normal où il exposerait la théorie de toutes les branches de cette philanthropique spécialité. Mais ce n'était pas tout que d'avoir une nomination; comme il s'agissait d'une place à créer, il sentit si bien qu'il importait qu'il fût là pour aider à en déterminer les attributions, pour appuyer par sa présence les bonnes dispositions où l'on pouvait être à son égard, pour s'entourer enfin du crédit de quelques personnes influentes, qu'il prit le parti de se rendre sur-le-champ à Paris. Il était resté à Rouen quatorze mois, de 1832 à 1834.

A Paris, il n'obtint rien. Sa présence y réveilla même l'intrigue assoupie; elle ferma le chemin à l'homme d'honneur et de talent. Il devait échouer, il échoua.

Dans une lutte engagée en 1832 entre les professeurs sourds-muets et le directeur de l'Institution royale de Paris (ou plutôt le conseil d'administration de cet établissement), Bébien soutint constamment le courage de ces jeunes instituteurs, alors sans appui, sans protection. Il s'agissait de les écarter de ce qu'on appelle la *rotation*. Ce système suranné, renouvelé du XV^e siècle et déjà condamné par toutes les universités du monde,

avait pour but de faire parcourir aux professeurs toute l'échelle de l'enseignement, depuis le plus bas jusqu'au plus haut degré, chacun avec les élèves de sa classe. On donnait pour raison à ce changement absurde le besoin d'élever l'articulation au-dessus de la mimique, et de lui faire jouer le principal rôle dans tout le cours de l'instruction, tandis qu'il est généralement reconnu de nos jours, du moins dans les écoles les plus renommées, que la prononciation n'est qu'un moyen secondaire, utile en ce sens seulement qu'elle met le sourd-muet en relation avec quiconque ne sait ni lire ni écrire ; mais que le langage des gestes, ce langage admirable, universel et sans rival, est et doit être le principal interprète de son intelligence. Tel est le jugement qu'en ont porté les plus graves autorités en pareille matière. Une expérience de soixante-dix ans est là pour attester la supériorité incontestable et incontestée du système qui fait reposer l'enseignement des sourds-muets sur le langage que Dieu nous a donné. Cette méthode est suivie dans presque toutes les institutions de l'Europe et de l'Amérique. En Angleterre, les écoles qui avaient opté pour l'articulation, qu'on voulait dernièrement introduire dans celle de Paris, l'ont successivement abandonnée pour adopter la pensée de l'abbé de l'Épée, la seule raisonnable, la seule lo-

gique, la seule qui ait produit jusqu'ici des résultats positifs.

Le but caché d'une si étrange innovation paraissait être de sacrifier les professeurs sourds-muets aux parlants, et de faciliter ainsi les voies au parent d'un puissant administrateur, lequel parent s'annonçait lui-même, au-dedans et au-dehors, comme devant être le futur directeur de l'Institution royale. Il ne fallut pas à ces enfants déshérités de la nature, cruellement abandonnés par ceux qui eussent dû les secourir, moins de quatre années de persévérance et de débats pour faire reconnaître et triompher leurs droits.

Pareille tentative avait déjà eu lieu, il y a dix ou onze ans. L'administration avait proposé pour chaque classe un entendant-parlant et un sourd-muet, l'un professeur et l'autre répétiteur. Le ministre de l'intérieur (M. de Corbière) avait même adhéré à la mesure proposée, mais à la condition qu'elle ne donnerait lieu à aucun passe-droit.

C'est pour nous un devoir de reconnaissance d'ajouter qu'à la loyauté seule de M. Thiers, alors ministre de l'intérieur, les professeurs sourds-muets doivent d'avoir été réintégrés dans la plénitude de leurs droits, et traités sur le pied de la plus parfaite égalité avec leurs confrères parlants, et pour les fonctions et pour les appointements. Massieu lui-

même, avec sa grande réputation, et tous les sourds-muets de son temps, avaient toujours été considérés comme des êtres incomplets et bien inférieurs au dernier des aspirants. Si l'on eût pu, de nos jours, les rejeter de nouveau dans cet état d'abaissement dont leurs études et leurs efforts ont eu sans cesse pour objet de retirer leurs frères, leur cause eût été pour long-temps perdue, et bien des années se seraient écoulées avant qu'ils pussent se relever de cette nouvelle proscription. C'est là ce que Bébien a reconnu, du moins tacitement, dans son *Examen critique de la nouvelle organisation de l'enseignement dans l'Institution royale*, publié en 1834.

On aurait désiré seulement moins d'ironie dans cet ouvrage qui se recommande d'ailleurs par une verve chaleureuse, par un coloris brillant, et où l'auteur a su donner tout le piquant de la nouveauté au développement de graves questions déjà résolues, lorsque les destinées d'une si belle institution se trouvent compromises par l'ignorance d'hommes haut placés, et par de faux systèmes qu'on leur suggère. Il y a, en vérité, dans ce triste sujet, bien plus de larmes que de sourires. Notre jugement paraîtra sévère, sans doute, mais qu'il n'empêche pas de reconnaître, là comme ailleurs, l'infatigable champion d'une sainte cause embrassée par entraînement et soutenue avec persévérance.

Bébian se proposait alors de publier des *Lettres sur l'Institution des sourds-muets, en réponse à la troisième circulaire de l'Institut royal de Paris à toutes les institutions de sourds-muets de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie*. Cet ouvrage n'a pas vu le jour. L'injuste oubli dans lequel languissait notre savant professeur s'appesantissait de plus en plus sur lui et sur sa famille. Leurs privations s'accroissaient; ils commençaient à éprouver les angoisses de la gêne. Il fallait dire adieu à Paris, à cette France si aimée, devenue pour Bébian plus qu'une patrie, et aux sourds-muets, ses enfants d'adoption dont il espérait ne se séparer jamais. Nous ne rappellerons pas ici à quels affreux déchirements fut livré ce cœur si aimant, si dévoué! Il est des douleurs qu'on ne retrace que faiblement. Enfin, notre excellent ami quitta Paris, avec sa femme et son fils, le 10 novembre 1834, pour aller s'établir à la Pointe-à-Pitre. En partant, il avait promis à ses amis qu'à quelque distance que le sort le jetât, son appui ne leur ferait jamais défaut. Il nous annonça son heureuse arrivée après une traversée assez pénible, l'ouverture que, cédant aux instances de plusieurs familles, il venait de faire d'une nouvelle école, et l'espoir qu'il conservait de revenir près de nous en France, ne fût-ce que pour un mois. Depuis, nous n'avons plus reçu de ses nouvelles; nous avons appris seulement que, pen-

dant une longue maladie (1) qu'il essuya, il eut le malheur de perdre son fils, et que cette perte l'affecta si vivement, qu'elle le conduisit au tombeau le 24 février 1839.

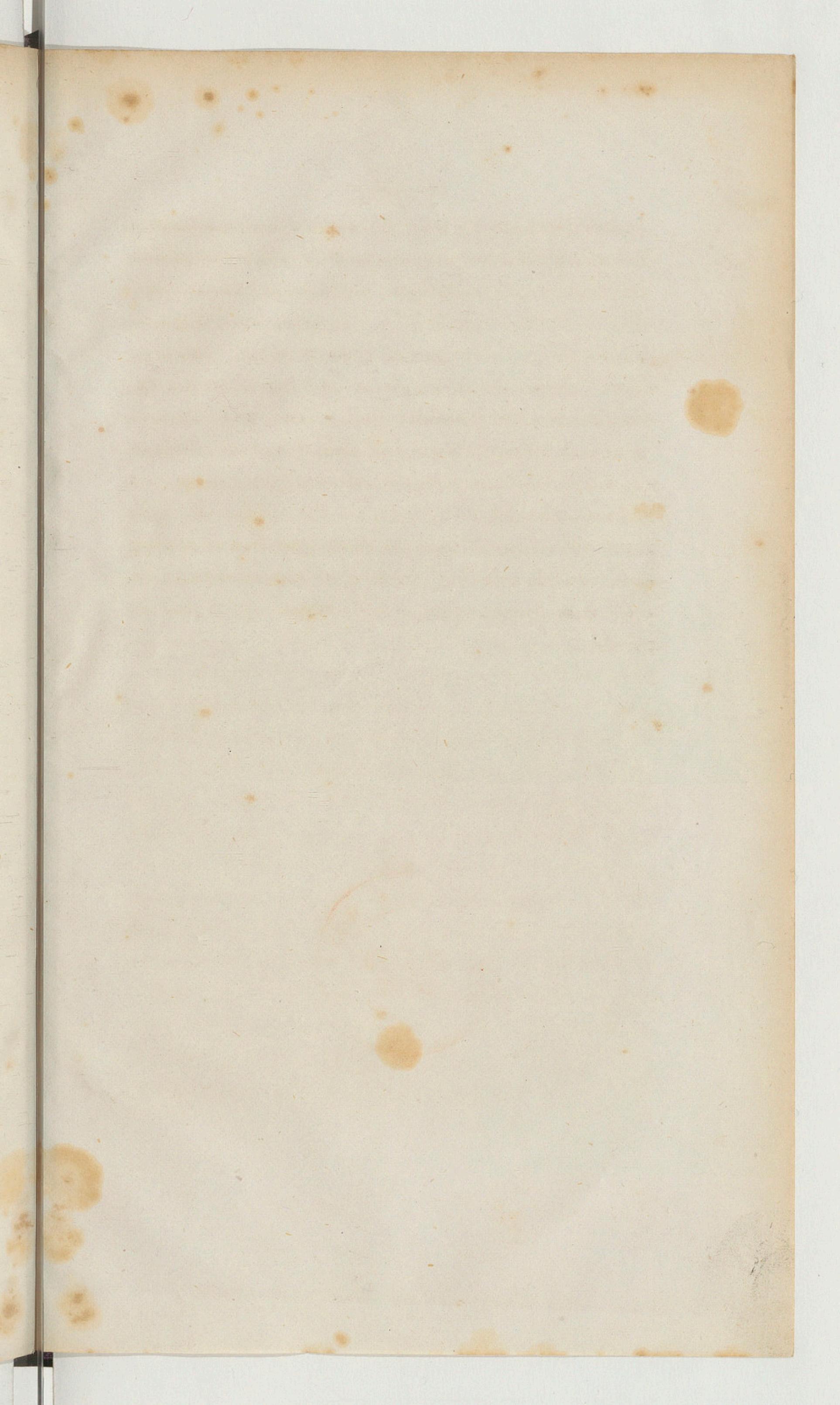
Triste victime de l'ingratitude des hommes, après avoir tout sacrifié, fortune, repos, espérance, à la réhabilitation intellectuelle des sourds-muets, Bébien expire loin du théâtre de sa gloire, loin de ce peuple entier dont il avait été le libérateur. Il meurt loin de nous, cet homme, un des plus utiles, des plus distingués de notre époque; l'un des ennemis les plus redoutables du charlatanisme; en qui les injustices, les persécutions trouvèrent toujours la même activité, la même ardeur; qui a rendu à l'enseignement de ces malheureux les plus éminents services; qui a opéré une si étonnante révolution dans le domaine de la mimique; qui a fondé d'une main si ferme, au milieu des tâtonnements et des incertitudes, les principes de la saine logique, et guidé les instituteurs dans le sentier de l'expérience et au flambeau de l'observation; dont le nom, quoi qu'il arrive, restera attaché à la régénération de l'école des sourds-muets de Paris; dont la vie entière fut vouée aux progrès de la science qu'il cultivait avec tant d'habileté et avec

(1) La première nouvelle nous en a été donnée par un parent d'un sourd-muet, voisin de notre malheureux ami.

de si brillants succès, et qui fut un modèle de loyauté et de désintéressement dans des temps difficiles. S'il n'a pas trouvé en France l'appui qu'il était en droit d'espérer, il a du moins eu l'honneur d'accomplir seul une si grande tâche, sans secours, sans fortune, malgré les obstacles que lui suscitaient les hommes plus encore que les événements. Pourquoi nos communs regrets n'ont-ils pas entouré les derniers moments de notre ami sur la terre étrangère ! La seule consolation qui reste à ses élèves est de voir les philanthropes s'associer à ce tribut solennel payé par leur gratitude au plus ardent propagateur de l'œuvre de l'abbé de l'Épée.

FIN.





de si brillants succès; et qui fut un modèle de
loyauté et de désintéressement dans des temps dif-
ficiles. S'il n'a pas trouvé en France l'appui qu'il
était en droit d'espérer, il a du moins eu l'honneur
d'accomplir seul une si grande tâche, sans se-
cours, sans fortune, malgré les obstacles que lui
suscitaient les hommes plus encore que les évé-
nements. Pourquoi nos communs regrets n'ont-ils
pas entouré les derniers moments de notre ami sur
la terre étrangère! La seule consolation qui reste
à ses élèves est de voir les philanthropes s'associer
à ce tribut solennel payé par leur gratitude au
plus ardent propagateur de l'œuvre de l'abbé de
l'Épée.



